



FLEURBAIX PATRIMOINE

RECHERCHER - CONSERVER - METTRE EN VALEUR - TRANSMETTRE



Journal de l'association Fleurbaix Patrimoine N° 15 : septembre 2022. Gratuit.

Bonjour,

Nous nous sommes retrouvés lors de notre assemblée générale le 27 mars dernier. Beaucoup en ont profité pour renouveler leur adhésion. Nous vous en remercions, étant donné que c'est grâce à elle que nous pouvons fonctionner. Pour rappel l'association est ouverte à chacun(e). Être membre de notre association c'est avant tout soutenir nos actions. Y participer c'est mieux. C'est aussi mettre en commun nos activités, nous apporter des témoignages, écrire des mémoires. Passer des moments conviviaux ensemble : travaux d'inventaires, transmettre la mémoire du village. Autant de possibilités pour se joindre à la vie de notre association aux côtés de l'équipe actuelle, selon vos envies, vos goûts, vos disponibilités. Au plaisir de vous compter parmi nous pour vous investir davantage! Pour nous, il n'est pas question d'effacer les traces du passé, pour le simple motif qu'il ne correspondrait plus aux normes actuelles. Nous tenons à défendre ce qu'il en est de Fleurbaix, son église, ses cimetières, ses fermes...

Depuis nous avons continué à tenir nos réunions mensuelles, à contribuer avec la mairie à plusieurs manifestations, à donner des articles pour l'Echo de Fleurbaix. À signaler : nous serons présents au Forum des Associations le samedi 10 septembre, aux Journées du Patrimoine le dimanche 17 septembre 2022. Nous vous y attendons nombreux.

Ce nouveau bulletin est l'occasion d'évoquer Louis Bouquet, dont une rue de Fleurbaix porte le nom, et bien d'autres choses aussi...

Eveillez vos sens, soyez curieux du patrimoine passé et futur de Fleurbaix!

Milou et Myriam Leclercq



Le buste de Louis BOUQUET en Mairie de Fleurbaix



Plaques de rue situées au carrefour Pétillon



Notre campagne au XIX^{ème} siècle

LOUIS BOUQUET

À Fleurbaix, Louis Bouquet est un nom souvent prononcé. notamment pour la rue qui porte son nom, mais pas uniquement.

Louis Bouquet naît à Fleurbaix le 14 juillet 1854, de Louis François Alexandre Bouquet et de Sophie Donze, épiciers. Son père, qui s'appelait aussi Louis, était président de la Fabrique de la paroisse de Fleurbaix. À l'époque, on appelait Fabrique la gestion des biens et des comptes paroissiaux.

Louis Bouquet, âgé de 28 ans, en 1882, est attaché au cabinet du ministre du Commerce comme secrétaire particulier. L'année suivante il est sous-chef de bureau au ministère du Commerce. En 1897 il en est nommé directeur et fait officier de la Légion d'Honneur. En 1900 il est directeur de l'Enseignement technique, en 1907 directeur du Conservatoire des Arts et Métiers (CNAM). Il prend sa retraite en 1915. Ce personnage important a beaucoup aidé le Maire de Sully-sur-la-Lys, Henri Lebleu, à réaliser ses projets. De par ses fonctions il était devenu très riche.

Avant de décéder à son domicile parisien, 18 bis rue de Bruxelles, le 30 décembre 1927, Louis Bouquet a pris ses dispositions concernant sa fortune auprès d'un notaire résidant 17 rue de Presbourg :

« Pour mon testament (sources Gallica.bnf.fr/Bnf) ...

§ II- Entretien de la tombe au Père Lachaise (legs ou donation) Je lègue à la Ville de Paris une rente annuelle de Mille francs à constituer en rente 3%



sur l'Etat français à charge par elle d'entretenir convenablement la sépulture que je possède au cimetière de l'est (Père Lachaise) 92^{ème} division, 14^{ème} ligne (sépulture Bouquet). Dans le cas où la ville de Paris n'accepterait pas ce legs je prie mon exécuteur testamentaire de rechercher d'accord avec mon notaire une institution permanente qui se chargerait moyennant la rente ci-dessus de l'entretien de ma tombe. Ce legs est net de tous droits

§ III- Chapelle et monument de mes père et mère. Je lègue à la commune de Fleurbaix (Pas de Calais) :



- 1^{er} ma créance de 15 525 francs montant de l'indemnité qui m'a été allouée par décision N° 7257 de la commission cantonale de Laventie le 22 juin 1923, pour la reconstruction de la chapelle et du monument funéraire de mes père et mère au cimetière de Fleurbaix.
- 2^{ème} une rente annuelle de Mille francs à constituer en rente 3% sur l'Etat français à charge par ladite commune de poursuivre la reconstruction de la chapelle et du monument et ensuite d'entretenir le tout convenablement. Le surplus de la rente non utilisé à cet entretien ira au bureau de bienfaisance. Ce legs est net de tous droits...

Le surplus de ma fortune après délivrance des legs ci-dessus et paiement de tous droits et charges ira à l'Assistance Publique de Paris que j'institue ma légataire universelle.

*Écrit tout entier de ma main pour servir au besoin de testament le **jeudi 6 janvier mil neuf cent vingt sept.** »*

« Ceci est mon testament :

Le surplus de ma fortune après délivrance des legs ci-dessus et de ceux que je pourrais instituer par la suite et après paiement de tous droits et charges ira à la commune de Fleurbaix (Pas de Calais) que j'institue ma légataire universelle pour son bureau de bienfaisance. Le revenu de ce legs servira à secourir...

*Écrit tout entier de ma main et terminé le **jeudi dix novembre Mil neuf cent vingt sept.***

*Signé : **Bouquet** »*



Avant de s'appeler rue Louis Bouquet, la rue portait le nom de rue du Bois. Fleurbaix est un village gagné sur les marécages et les bois.

Son legs à la commune de Fleurbaix fut très important. Il permit de secourir durant des années un grand nombre de Fleurbaisiens. Louis Bouquet n'ayant pas d'héritier, c'est le 7 juin 1930 que le bureau de bienfaisance de la commune de Fleurbaix fut autorisé, par décret présidentiel, à utiliser ce legs. À l'époque il y avait beaucoup de pauvres dans la commune. Ils étaient heureux de passer en mairie pour retirer leurs bons, après la Ducasse. Il y avait les bons de galoches et de sabots pour la nouvelle année et

les bons de pain chaque premier vendredi du mois...

Son geste a fait de lui un bienfaiteur de la commune. Le conseil municipal décida de lui rendre hommage en attribuant son nom à une rue et en faisant sculpter son buste en pierre de Lignerolles. Ce buste est resté longtemps sur les marches qui mènent à l'étage de la mairie de Fleurbaix.

En ce qui concerne l'entretien de la chapelle du cimetière, la mairie a d'autres priorités. Mais ne restons pas indifférents à notre petit patrimoine local.

Myriam Leclercq



LA VIE À LA CAMPAGNE AU 19^{ème} SIECLE

Au 19^{ème} siècle beaucoup de Fleurbaisiens habitaient et travaillaient sur place.

La plupart de nos ancêtres sont des paysans, des femmes et des hommes qui vivent de la terre. Cinq mots différents sont employés pour les désigner : journalier, ménager, laboureur, fermier et cultivateur.

Le **journalier** possède peut-être une terre près de sa petite ferme où il élève quelques bêtes, il complète généralement son gagne-pain en se louant. Il se loue à la journée, d'où son nom de journalier. Le **ménager** est synonyme de journalier. Le **laboureur** est bien plus riche que le journalier, il possède un attelage de labour, chevaux, bœufs ou ânes. Avec sa femme et ses enfants il habite sa ferme, l'habitation, la grange, l'étable écurie (la *hofstède* en flamand). Il possède une charrue, outil nécessaire pour entretenir quelques mesures de terre qu'il cultive.

Le **fermier** habite une ferme « *cense* », exploitation agricole un peu plus importante. C'est une personne qui prend à ferme, « qui loue » les terres qu'il cultive, d'où le nom de fermage, il emploie des domestiques de ferme.

Le **cultivateur**, que l'on nomme aussi petit fermier, possède une parcelle de terre pour cultiver le blé et les légumes qui serviront à nourrir sa famille. Il exerce également un deuxième métier. Exemple : mon arrière-grand-père, Lièvin Dufour, marié à Julie Coustenoble, à la tête d'une famille de 9 enfants, était cultivateur-tisserand. D'autres étaient cultivateur-journalier, cultivateur-bûcheron, cultivateur-charpentier, cultivateur-cantonnier...

Parmi les métiers exercés par leurs épouses, on trouve des journalières, des ménagères, des servantes, des fileuses, des cultivatrices.

La culture principale était le blé, chaque famille possédait un four à pain, on n'allait pas à la

boulangerie. Le fournil était construit à l'écart des bâtiments, par crainte des incendies.

La moisson et la récolte du blé se faisait à la main, on coupait les tiges à l'aide d'une pique, pour aiguiser la lame on utilisait une pierre « une *queuche* ». Les gerbes étaient faites par un lieur, il prélevait quelques tiges pour en faire un lien, on disait « il faut trois piqueux pour un loyeux »

Les gerbes étaient mises en monts par les femmes et les enfants, quand la récolte était rentrée, on glanait les épis cassés, pour ne pas perdre le moindre grain de blé. On battait le blé à l'aide d'un fléau et pour nettoyer le grain de ses impuretés, on utilisait un *van* (panier à fond plat muni de deux poignées latérales).

Par vent de travers, le vanneur projetait les grains et les impuretés de bas en haut, le vent emportait la courte paille.

On allait au moulin pour moudre son grain. Chaque meunier a un domestique qui va de ferme en ferme chercher les sacs de grain : on l'appelle « le **chasse-manée** ». Certains apportaient eux-mêmes leurs sacs, d'autres profitaient du service « du chasse manée » ou encore « cacheux » en patois, « *dryver* » en flamand, qui avait pour tâche d'aller chercher à domicile les sacs de grain à moudre et de les reporter remplis de farine.

Le moulin de la Boutillerie, rue des Bassières, près de la rivière des Layes, a été détruit par l'artillerie allemande en 1914. Le dernier meunier s'appelait Eugène Coustenoble.

